

CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION :
1^{er} projet de règlement de zonage n° 483-26-U

Aux personnes intéressées par le 1^{er} projet de règlement de zonage n° 483-26-U modifiant le règlement de zonage n° 483-U, afin d'encadrer davantage les usages industriels s'implantant à Carignan, et plus particulièrement dans la zone IDI-188, ainsi que pour apporter des modifications aux normes d'aménagement des espaces de stationnement pour la lutte contre les îlots de chaleur;

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 novembre 2022, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement de zonage n° 483-26-U modifiant le règlement de zonage n° 483-U, afin d'encadrer davantage les usages industriels s'implantant à Carignan, et plus particulièrement dans la zone IDI-188;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 décembre 2022 à 20 h à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, expliquera le 1^{er} projet de règlement n° 483-26-U et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le 1^{er} projet de règlement de zonage n° 483-26-U contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Les articles 2 et 5 du projet de règlement concernent les zones d'affectation industrielle, soient les zones IDI-188, IDI-489 et IDI-490. Les articles 3, 4 et 6 du projet de règlement concernent toutes les zones. Finalement, les articles 7 et 8 du projet de règlement concernent uniquement la zone IDI-188. Cette zone est située à l'intersection du chemin Bellevue et de la route 112 et est localisée sur le plan ci-dessous :



5. Le 1^{er} projet de règlement de zonage n° 483-26-U peut être consulté à l'hôtel-de-ville de Carignan, au 2379, chemin de Chambly, bureau 210, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Carignan, ce 7 novembre 2022

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 7 novembre 2022 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 7 novembre 2022.

Donné à Carignan, ce 7 novembre 2022

Ève Poulin, avocate
Greffière